



Amiens, le 8 avril 2016

Communiqué de presse

Baie de Somme : Le préfet suspend l'activité commerciale des sorties en pirogues

Les activités de découverte et de loisirs en baie de Somme se développent et concernent chaque année un public de plus en plus nombreux.

Des sorties en pirogue sont notamment désormais proposées aux visiteurs et aux touristes.

Néanmoins, en juin dernier, un échouage de pirogues couplées par deux, a nécessité l'intervention de la gendarmerie nationale et d'un hélicoptère pour secourir 22 personnes par hélitreuillage.

L'enquête diligentée après ces incidents a permis de soulever de sérieuses interrogations quant à la sécurité des passagers embarqués dans le cadre de cette activité de pirogues.

C'est la raison pour laquelle Philippe De Mester, préfet de la Somme, a décidé, compte tenu de la diversité des modèles d'embarcation employés, d'enjoindre aux opérateurs de faire vérifier leur matériel et les mesures de sécurité.

Dans l'attente des résultats de cette expertise actuellement en cours, et conduite par un organisme indépendant, le préfet a pris la décision de suspendre cette activité commerciale.